



Bonjour LONGAGES

Lettre d'information municipale **Mai 2024**

Dossier spécial BUDGET COMMUNAL



Le mot du maire



Chers administrés, dans ce contexte toujours plus anxiogène, où chaque jour qui passe apporte son lot de mauvaises nouvelles, notre société, mise à mal, se paupérise et se durcit. Ce bombardement constant d'informations négatives alimente un climat où la peur et l'insécurité s'installent. Les guerres et leurs cortèges d'horreurs s'ajoutent encore à cette inquiétude constante. À peine sorti du Covid, notre pays est aujourd'hui en difficulté, et l'inflation avec les coûts exponentiels de l'énergie, du carburant, de l'alimentation sont désormais des sources d'inquiétude quotidienne pour bon nombre de nos concitoyens. Il faut faire des économies nous dit-on, comme si c'était simple.

Si les plus riches peuvent économiser sur le futile ou l'agréable, comment les plus démunis ou les plus fragiles pourraient-ils faire face alors qu'ils se battent déjà pour vivre?

Être élu dans un village comme le nôtre aujourd'hui, c'est être lucide, conscient des réalités. C'est faire face aux enjeux de notre société et malgré tout garder un cap pour avancer. C'est avant tout être responsable.

C'est, jour après jour, trouver des solutions à des situations compliquées, toujours plus complexes et nombreuses, tout en composant avec moins de moyens. L'équation n'est pas simple à résoudre. Il faut faire preuve de détermination, d'ingéniosité et de volonté.

Être élu, c'est être l'arbitre d'un monde fracturé, rempli de fragilités et de frustrations où les écarts ne cessent de se creuser, divisant davantage les uns et les autres. C'est aussi être médiateur pour tenter de concilier tout et son contraire avec peu de moyens et des contraintes normatives toujours plus drastiques. Entre ceux qui veulent tous les avantages de la grande ville mais à la campagne, ceux qui veulent le charme bucolique mais qui se plaignent du chant matinal d'un coq, ceux qui veulent du calme et ceux qui veulent écouter de la musique... Dans ce monde procédurier, on porte plainte contre une vache, un chien, un voisin, un chasseur, un promeneur...

Quelle époque étrange où accuser l'autre avant de chercher à se comprendre et à s'entendre est devenu une norme. L'individualisme remplace le vivre ensemble.

Vous l'avez compris, la tâche n'est pas simple, et nombreux sont les maires et élus municipaux dans toutes les communes qui partagent ces difficultés, la politique locale et la gestion d'une commune ne sont pas des tâches faciles. Quelle que soit la décision prise et quel que soit le sujet, les mécontents râlent, les commentaires sont venimeux et les coups sont parfois indignes et tordus.

Je voudrais d'abord remercier tous les élus de l'équipe municipale qui ne baissent pas les bras et les agents qui font tout leur possible pour accomplir leur mission de service public dans ces conditions souvent difficiles. À titre personnel, sachez que vous pouvez compter sur ma motivation et ma détermination la plus totale pour continuer à faire avancer notre village, tout en restant fidèle à mes engagements et à mes valeurs humaines d'exigence, de droiture et de collectif. Comme vous allez le découvrir dans cette lettre d'information spéciale budget, nos finances sont saines et permettent d'entrevoir un avenir serein malgré le contexte et cela grâce aux efforts de tous.

La navette de transport municipal fait actuellement ses premiers tours de roues est un exemple de ces avancées. Et pour qu'elle remplisse au mieux ses missions la mairie vous propose une courte consultation sur laquelle vous trouverez davantage d'information en dernière page de ce Bonjour Longages.

Notre village s'agrandit et se structure, il se modernise et s'embellit.

Vous êtes nombreux à nous encourager dans ce sens et au nom de toute l'équipe municipale et des agents je tiens à vous en remercier.

Le maire,
Jean-Michel DALLARD



Un point clair et précis sur les finances

Dossier spécial BUDGET COMMUNAL

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Qu'est-ce c'est ?

Le compte administratif est établi en fin d'exercice par le maire.

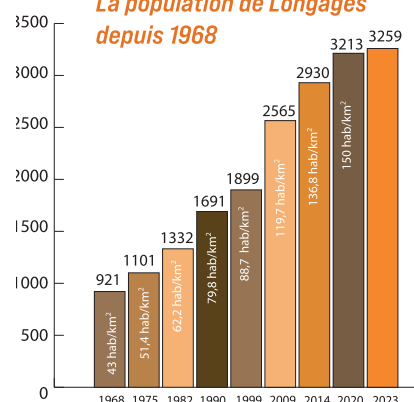
C'est le bilan financier de la commune. Il rend compte des opérations budgétaires exécutées.

Il rapproche des prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives, en dépenses et en recettes, pour les deux sections. Il se présente de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présenter les résultats comptables de l'exercice.

Le compte administratif comporte deux grandes sections :

- **Fonctionnement** : qui concerne la gestion courante de la commune,
- **Investissement** : qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune

La population de Longages depuis 1968



UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION POUR PRÉPARER LES ÉCHÉANCES FUTURES

Notre village a vu sa population augmenter de manière très significative ces dernières années, les chiffres et la courbe ci-dessus illustrent parfaitement cette dynamique. Le défi que doit relever chaque équipe municipale au fil du temps est d'assurer le bon fonctionnement au quotidien de la collectivité et de se doter des équipements indispensables et nécessaires pour répondre aux besoins et aux attentes des administrés.

L'analyse du compte administratif 2023 montre que notre commune présente une situation financière saine compte tenu du contexte inflationniste de la période et des incertitudes qui en découlent. Le tout sans réduire les offres de service à la population comme constaté dans nombre de communes.

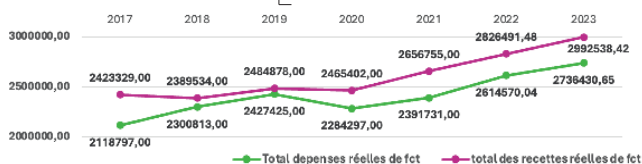
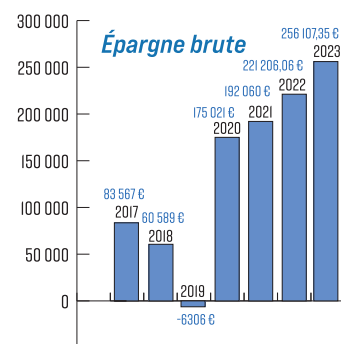
La municipalité fait son possible pour rationaliser la totalité de ses dépenses de fonctionnement en portant une attention particulière aux charges à caractère général et aux charges de personnel.

Les ressources de la commune proviennent essentiellement de la fiscalité et des dotations de l'Etat.

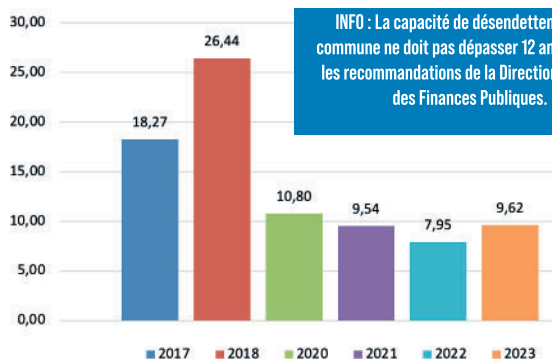
Cette combinaison a participé grandement à dégager un excédent de fonctionnement de 183 336,26€ supérieur à l'exercice 2022 malgré l'augmentation du coût de la vie.

Nos investissements pour l'année ont été concentrés sur le renouvellement de matériels en fin de vie ou défaillant, la poursuite des travaux engagés et les frais d'études pour préparer la réalisation des projets inscrits dans notre programme. Deux graphiques ci-contre illustrent la bonne santé financière de notre commune : **l'évolution de notre épargne** et **notre capacité de désendettement**.

Épargne brute et capacité de désendettement



Capacité de désendettement en années

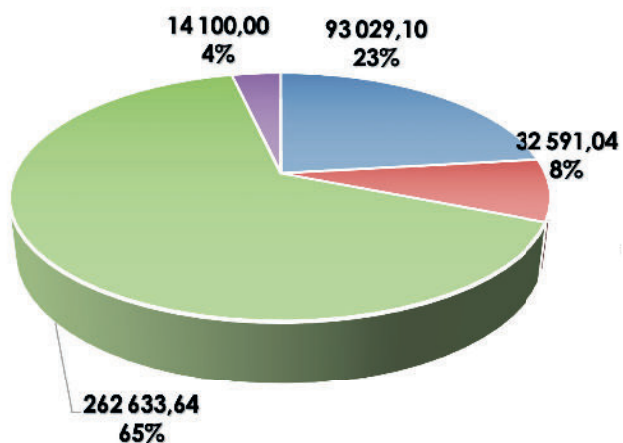


INFO : La capacité de désendettement d'une commune ne doit pas dépasser 12 années selon les recommandations de la Direction Générale des Finances Publiques.

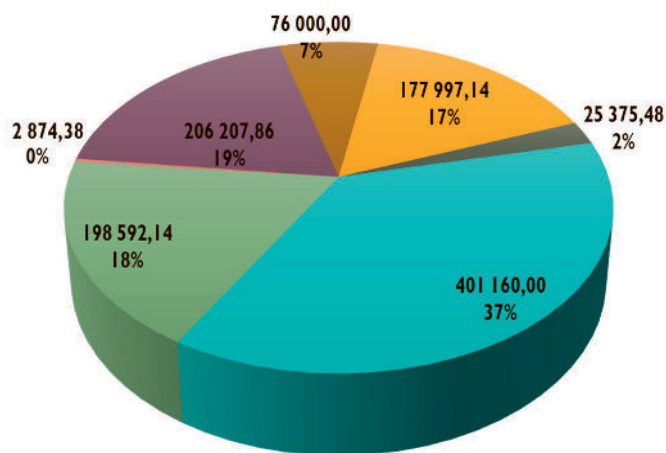
Section d'Investissement

Dépenses d'investissement

Recettes d'investissement	1 088 207,00 €
Dépenses d'investissement	- 402 353,78 €
RÉSULTAT DE L'ANNÉE 2023	+ 685 853,22 €



- 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES
- 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS



- 10 - DOTATIONS FONDS DIVERS ET RÉSERVES
- 13 - SUBVENTIONS D'INVESTIMENT REÇUES
- 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES
- 19 - DIFFÉRENCES SUR RÉALISATIONS D'IMMOBILISATIONS
- 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- 48 - COMPTES DE RÉGULARISATION

PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

VIDEOPROTECTION 63 000 €	RÉGULATEUR DE CHAUFFAGE Installation d'un régulateur de chauffage au groupe scolaire 35 312 €
MATÉRIEL INFORMATIQUE Achat de matériel informatique scolaire 17 000 €	MATÉRIEL SERVICES TECHNIQUES Achat d'un tracteur pour les services techniques 50 600 €

PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT

FONTS DE COMPENSATION TVA	56 381,92 €
TAXE D'AMÉNAGEMENT	121 615,00 €
PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS D'IMMOBILIER	198 592,14 €
TERRAINS NUS	206 207,86 €

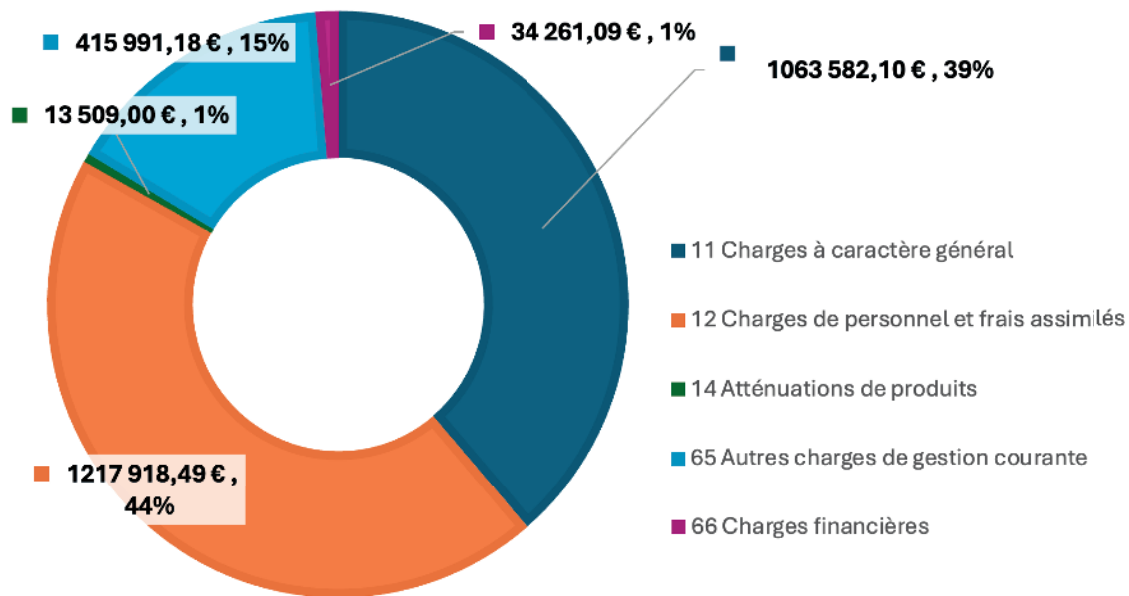


Section de Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement

Recettes de fonctionnement	3 400 566,91€
Dépenses de fonctionnement	3 217 230,65 €
RÉSULTAT DE L'ANNÉE 2023	+ 183 336,26 €

Dépenses réelles de fonctionnement



CHIFFRES ET DONNÉES CLÉS

+ 4,78 %

**Des dépenses de
fonctionnement
maîtrisées**

(inférieures à l'inflation constatée)

+ 9,07 %

**Les charges à caractère
général
maîtrisées** malgré la hausse de
l'énergie (15%)(carburant, électricité,
chauffage,) mais aussi des denrées
alimentaires et des locations.

**Pas d'augmentation
des charges du personnel**
Stabilité de la masse salariale

Section de Fonctionnement

Recettes de Fonctionnement

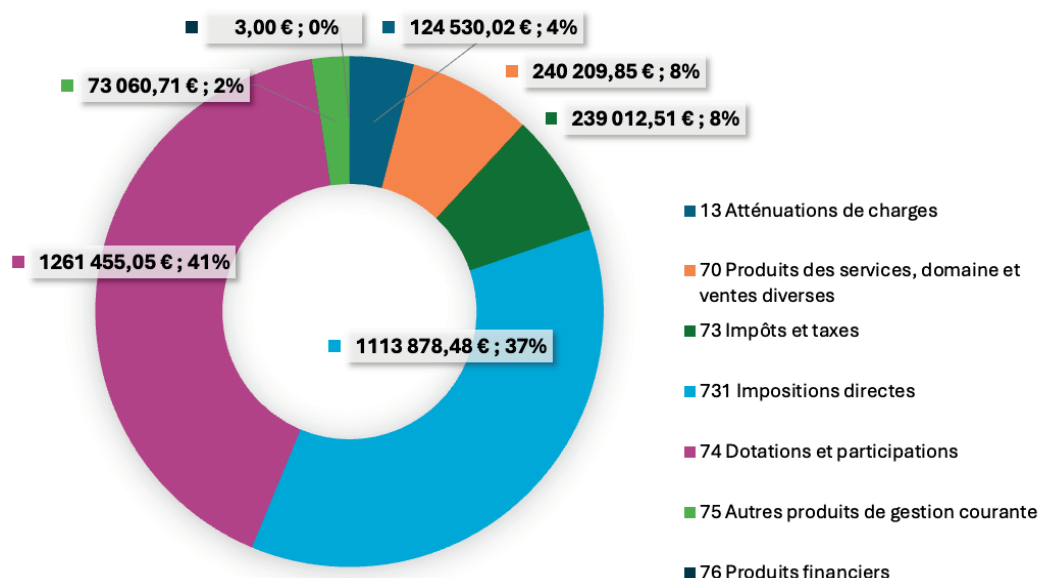
PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

IMPÔTS ET TAXES 1 352 890,99 €

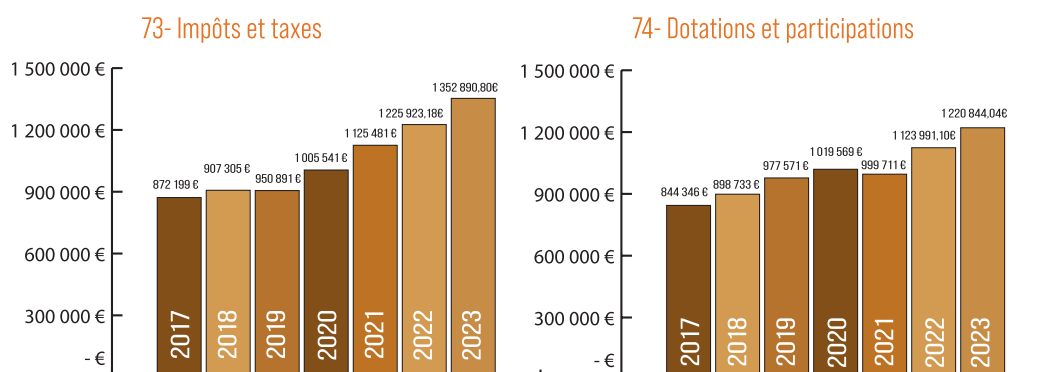
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT 1 220 844,05 €

VENTE SERVICES ET PRODUITS 240 209,85 €

Recettes réelles de fonctionnement



Évolution des dotations de l'Etat et de la Fiscalité



Fiscalité locale

POUR RAPPEL :

	2023	2024
Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	38,50%	38,50%
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	88,97%	88,97%
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale (TH)	15,24%	15,24%
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	20,44%	20,44%

Orientation budgétaire 2024

Perspectives et conjoncture

L'inflation devrait se situer autour de 3%

- Le taux de croissance a été revu à la baisse par la commission européenne et devrait passer en dessous de 1%.

Pour les collectivités locales, les axes qui interrogent pour l'avenir :

- Sensibilité des budgets locaux aux dépenses énergétiques,
- Capacité d'investissement dans un contexte de hausse des coûts

Pour notre budget vigilance accrue sur les dépenses de fonctionnement sans pénaliser les services de la commune et la bonne marche des associations tout en respectant les engagements en matière d'investissements structurants.

- **Agrandissement du cimetière**
- **Aménagement et sécurisation de la Route de CAPENS (RD10)**
- **Engager les études pour la réalisation d'une salle polyvalente en 2025**

Mais aussi, pour compléter les besoins avérés d'équipements et de services sur notre commune, soutenir les projets portés par des entreprises privées tels que la construction d'un centre commercial qui sera opérationnel en 2025.



Chemin de Capens



Cimetière



Cimetière



Centre commercial



Centre commercial

Consultation Navette et consultation mobilité



Les premiers trajets de la navette municipale ont lieu ce printemps et une consultation sur les besoins en mobilité des Longagiens est proposée aux Longagiens.

Après son inauguration en mars dernier, le service de navette municipale s'organise et démarre. Début mai 2024 la navette fait ses premiers circuits et déplacements dans une démarche de tests et d'expérimentation.

Cette navette vient en complément du dispositif TAD (Transport à la Demande) qui sera très prochainement mis en place par la Communauté de Communes du Volvestre.

Cette période de "rodage" du service vise à optimiser son utilisation, les modalités de fonctionnement et les trajets qui seront proposés.

Afin de mieux répondre aux attentes des habitants de tous les âges, une consultation est mise en place.

Les Longagiens qui le souhaitent pourront participer en répondant à ce court questionnaire qui sera également en version imprimée à la mairie et distribuée dans les boîtes aux lettres.

Pour toute demande exceptionnelle ou liée à des besoins spéciaux, veuillez prendre contact avec le CCAS au 05 81 64 03 58 ou par mail à ccas@longages.fr

Nous étudierons avec vous les solutions qui peuvent être mise en œuvre pour vous aider.

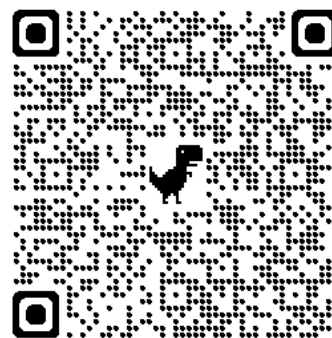


Illustration : maquette en carton de la navette sur le guichet d'accueil de la mairie

[longages.fr/premier-trajet-de-la-navette-municipale-et-consultation-sur-les-besoins-en-mobilite-des-longagiens](https://www.longages.fr/premier-trajet-de-la-navette-municipale-et-consultation-sur-les-besoins-en-mobilite-des-longagiens)

En mai, la photographie s'expose à Longages



Durant le mois de mai, Longages accueille plusieurs expositions photo

Exposition de Pierre Monié sur le travail de l'artiste peintre Bernard Cadène

À découvrir dans le hall de votre mairie

Exposition Déclencheurs d'images

À découvrir dans le hall de votre mairie

Exposition photos IBO dans la galerie/verrière de la mairie

À découvrir dans la verrière de votre mairie

Expositions multiples en extérieur des photographes de la Lèze

(Jusqu'au 30 juin - parvis de la mairie, esplanade du Boulodrome au Rabé, lacs de Sabatouse, halle-médiathèque)



Suivez toute l'actualité de LONGAGES

Magazine municipal

« Longages notre village » Bulletin municipal annuel

Lettres d'informations thématiques

« Bonjour Longages » Parutions liées à l'actualité de notre commune.

Panneaux d'affichage numérique

Tous les supports d'information municipale imprimés sont distribués dans les boîtes aux lettres.

Si vous venez à ne pas les recevoir contactez la mairie.

Site internet de la mairie de Longages

www.longages.fr

Agenda culturel et associatif

longages.fr/agenda

Réseaux sociaux et autres médias

Nous suivre



<https://www.facebook.com/longages>



PANNEAUPOCKET
Informe et Alertes les habitants

